



Les Échos de Valprivas



Dictons des mois de l'année :

“Février dit : Fidélité, coeur et caractère léger.

En Mars persévérant, sincère, loyal et franc.”

La Ninou de chez Muta !

Bulletin municipal IPNS à 350 exemplaires
Comité de rédaction : commission communication
Directeur de la publication : Claudine Liothier, maire de Valprivas

Le Mot du Maire

Le printemps arrive et avec lui, la levée de certaines restrictions, ce qui va nous permettre de retrouver des moments de convivialité : nous allons donc poursuivre nos réunions de hameaux qui sont de vrais temps d'échanges sur vos préoccupations et propositions.

Avec les beaux jours, nous avons pu exécuter la deuxième partie des travaux de voirie sur le Bouchet, et bien sûr programmer le balayage des voies de circulation avec la Communauté de Communes.

Dans ce bulletin, vous trouverez des éléments sur la mise en place du guichet unique pour la petite enfance.

Enfin, la salle habituelle **en mairie**, retrouvera son usage traditionnel pour le déroulement des élections présidentielles des **10 et 24 Avril 2022**.

Profitez bien de cette nouvelle période !

Claudine LIOTHIER,
Maire de Valprivas



Du nouveau pour les déchets

Les consignes de tri évoluent. Un **guide** relatif à la **collecte des déchets** sur notre territoire, pour votre information est disponible sur la page internet de la Communauté de Communes :

<https://www.marchesduvelayrochebaron.fr/vivres/environnement-et-gestion-des-dechets/collectif-et-tri-selectif/>

Il est également présent sur celui de la commune :

<https://www.valprivas.fr/dechetterie.php>

Vie de la commune

Atelier de gymnastique cérébrale

Nous souhaitons organiser **un atelier de gymnastique cérébrale**, réservé aux personnes de plus de 60 ans. Il ne vise pas à faire travailler ou à développer sa mémoire mais plutôt à l'optimiser.

Une bonne mémorisation nécessite concentration, émotion, perception, langage et logique.

Ces séances donneront les moyens à chaque participant :

- d'exercer ses principales fonctions cognitives,
- d'apprendre les principales techniques pour transférer ces exercices dans la vie quotidienne,
- de connaître les conseils pratiques pour savoir prendre soin de son cerveau.

Cette formation, **entièrement gratuite**, se fera à la **Maison de la Presle** sur 2 ans et sera organisée comme suit :

une première session pour 20 personnes réparties en deux groupes (5 séances sur l'année 2022) et une deuxième session pour les même personnes en 2023 (encore 5 séances).

A priori elles auront lieu soit le lundi, le jeudi ou le vendredi.

Pour toutes les personnes intéressées par cet atelier merci de vous inscrire auprès de Monique FONTVIEILLE au 06.63.56.43.73 ou éventuellement en Mairie au 04.71.66.72.64.



Travaux en cours

Mur de Chanteloube

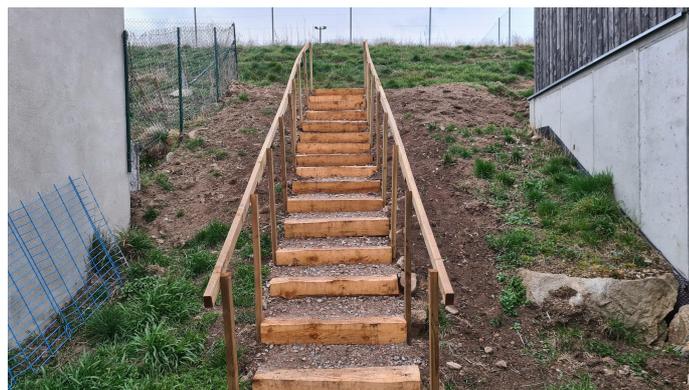
La commune avait inscrit il y a un an, un projet **“petit patrimoine”** largement financé par la Communauté de Communes. Le toit du four à pain de Chomont a alors pu bénéficier d’une rénovation importante. Il avait été décidé par le conseil municipal de confier l’ensemble de la mise en oeuvre aux employés communaux. Ainsi, d’importantes économies ont pu être réalisées. De fait un nouveau projet a pu prendre forme. Le communal servant de parking dans le village de Chanteloube commençait à s’affaisser : il était alors urgent d’intervenir. La décision de la construction d’un mur de soutènement a alors été prise. Se trouvant en plein milieu du village, il a été convenu de bâtir le mur en pierre, pour harmoniser la place avec les habitations alentours.

Début décembre, Denis COUTANSON réalise le reprofilage du talus et la tranchée qui servira de fondation. Quelques semaines plus tard (à cause du mauvais temps), les fondations ont été coulées et la construction du mur a pu débuter. Les cantonniers se sont alors employés à bâtir en récupérant des pierres de murs autrefois déconstruits. Les travaux ont duré quelques semaines, le gel ralentissant l’avancée du chantier. Mi-février a vu la fin des travaux avec l’apport de remblai sur le parking.



L'escalier du stade de foot

L'accès au terrain de foot étant compliqué par le parking du haut, un escalier a été construit. Des arbres (pins) avaient préalablement été prélevés dans des bois de la commune par souci d'économie. Les troncs ont ensuite été sciés à St Pal en Chalencon. Nos employés communaux ont alors pu traiter les traverses et les installer.



Broyage et élagage de branches

En parallèle de ces chantiers, des travaux d'élagage et de broyage ont été réalisés sur les chemins communaux.



Entreprises sur la commune

Cette rubrique a pour vocation de présenter les activités économiques présentes à Valprivas.

Nous invitons tous les artisans, commerçants, agriculteurs qui souhaitent participer à un prochain **publi-reportage** à contacter le service communication :

service.communication@valprivas.fr

EARL des Nautes

*Autrefois **conseiller agricole** dans une agence bancaire, **Patrick CHABROT** a acquis une bonne expérience en comptabilité, fiscalité, ...*

*Suite au départ en retraite de son père, et avec **une passion toujours présente**, il décide de reprendre la ferme familiale.*

*En 2018, Il constitue l'**EARL des Nautes**. Patrick construit une stabulation libre pour garantir du confort aux bovins, lors du travail quotidien mais aussi afin d'accroître la production laitière (doublement depuis son installation). Présente aux abords du hameau de **Bataillet**, cette ferme est organisée autour d'un système de **pâturage tournant** (21 jours). L'ensemble de la production laitière est livrée à la laiterie SAVENCIA (Beauzac) pour la fabrication du **Saint Agur**.*

Afin de garantir une longévité maximale de son cheptel, Patrick a misé sur la génétique. L'ensemble de ses génisses de renouvellement est élevé sur la ferme.

52 vaches laitières

40 génisses

351 000 litres de lait vendus



P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Par délibération du 24 septembre 2021, le Conseil Municipal a adopté le principe de l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (P.L.U.). Ce projet important doit être mené en concertation avec les habitants, les associations locales et les organismes (Etat, Chambres consulaires, Département, Pays de la Loire...).

Le bulletin municipal est un des supports choisis pour communiquer/informer sur ce sujet. Un registre de concertation est également disponible en mairie pour recueillir les observations d'intérêt général, sur le devenir de Valprivas (notamment en lien avec les éléments de ce diagnostic, des enjeux de la commune, des projets à venir...).

Une réunion de présentation du diagnostic environnemental dans le Plan Local d'Urbanisme s'est déroulée le **13 Décembre 2021**. S'y sont retrouvés le cabinet Réalités, l'agence Bioinsight et les élus qui suivent le projet.

Cette réunion est consacrée à la **thématique environnementale**. L'agence Bioinsight est intervenue sur la démarche d'évaluation environnementale et l'état initial de l'environnement. Les documents plus complets sont consultables en mairie et sur le site internet.

Le diagnostic réalisé a permis de traiter de l'ensemble des thématiques environnementales synthétisé ci-après:

1. Contexte physique

- **Géologie** : Bordure Nord du massif du Velay – Plateau granitique de Valprivas,
- **Relief** : des altitudes variant de 494 à 953 m avec présence de plateaux et des pentes abruptes boisées creusées par les cours d'eau,
- **Vues** : des routes paysagères depuis les RD 12 et 125, la table d'orientation, la VC 2 et le territoire communal avec des co-visibilités entre Chomont et le Bourg, Chanteloube et le Bourg notamment, La préservation de ces points de vues sera à étudier.
- **Hydrographie** : un plateau découpé par plusieurs cours d'eau.

2. Changements climatiques

- **Climat passé et température** : +1,6°C de la température moyenne annuelle entre 1947 et 2019 (*station météo du Puy-Chadrac*). L'évolution à venir sera fonction du scénario choisi en termes de politique publique,
- **Ressource en eau** : -6,4% du cumul annuel de précipitations entre 1989-2018 par rapport à 1959-1988 (*station météo de Puy-Chadrac*) engendrant une diminution de la ressource en eau disponible dans les sols.

3. Vivant non humain ou biodiversité

a. Habitats naturels

- **Cours d'eau** : l'Andrable, le Bezan, l'Aigue Blanche, la Bloue, les ruisseaux de Fontane, Ranquignoux, Sat et Sagnes, le Riou de Menou, les ravins de Fraise, Fournier, Praveyranc, Cros, Fonts et Raniarie,
- **Zones humides** : données issues du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (Sage) Loire Amont pour les zones humides importantes avec un inventaire réalisé par Césame en 2021 et des investigations de terrain dans le cadre du PLU,
- **Forêts** : sur la carte d'Etat Major, les forêts totalisaient **419,13** hectares. Actuellement, les forêts représentent **1275,18** hectares et sont dominées par des forêts mixtes, le pin sylvestre et des plantations régulières de douglas. Des plantations se sont donc réalisées au détriment de prairies agricoles. Les forêts anciennes (forêts des cartes d'Etat Major toujours boisées) représentent ainsi aujourd'hui 405,71 hectares, soit 31,8 % des forêts actuelles et 18,2 % du territoire. Ce sont ces forêts qui méritent une protection particulière, car rares et abritant une très riche biodiversité,
- **Landes** : un seul secteur de landes à genêt purgatif a été observé à la Reliat vers Chomont, secteur remarquable à préserver. Il en existe également à Montbertrand qui représente davantage un milieu ouvert bien exposé,
- **Arbres isolés et haies.**

b. Flore

420 espèces de plantes sont répertoriées à Valprivas. Il n'existe pas d'espèce protégée ou d'intérêt communautaire connue sur le territoire. 4 espèces exotiques envahissantes sont répertoriées. Une attention doit être portée aux haies des habitations, dont certaines, les haies monospécifiques, banalisent le paysage. Une diversité des essences est à prôner.

c. Faune

De nombreuses espèces sont répertoriées, dont notamment les busards cendrés et Saint-Martin, la loutre, le crapaud accoucheur et la grenouille rousse...

4. Zonages environnementaux

- **Site Natura 2000, directive Oiseaux « Gorges de la Loire »** : 75 % du territoire de Valprivas (39 espèces d'oiseaux).
- **Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF » de type 2 « haute vallée de la Loire »**

5. Trame verte et bleue

a. Continuités écologiques

- Sous-trames humides : prairies humides et 2 mares,
- Sous-trame boisée : secteur de forêt présumée ancienne,
- Sous-trame semi-ouverte : lande,
- Sous-trame bocagère : 280 arbres isolés.

b. Principe de connexion

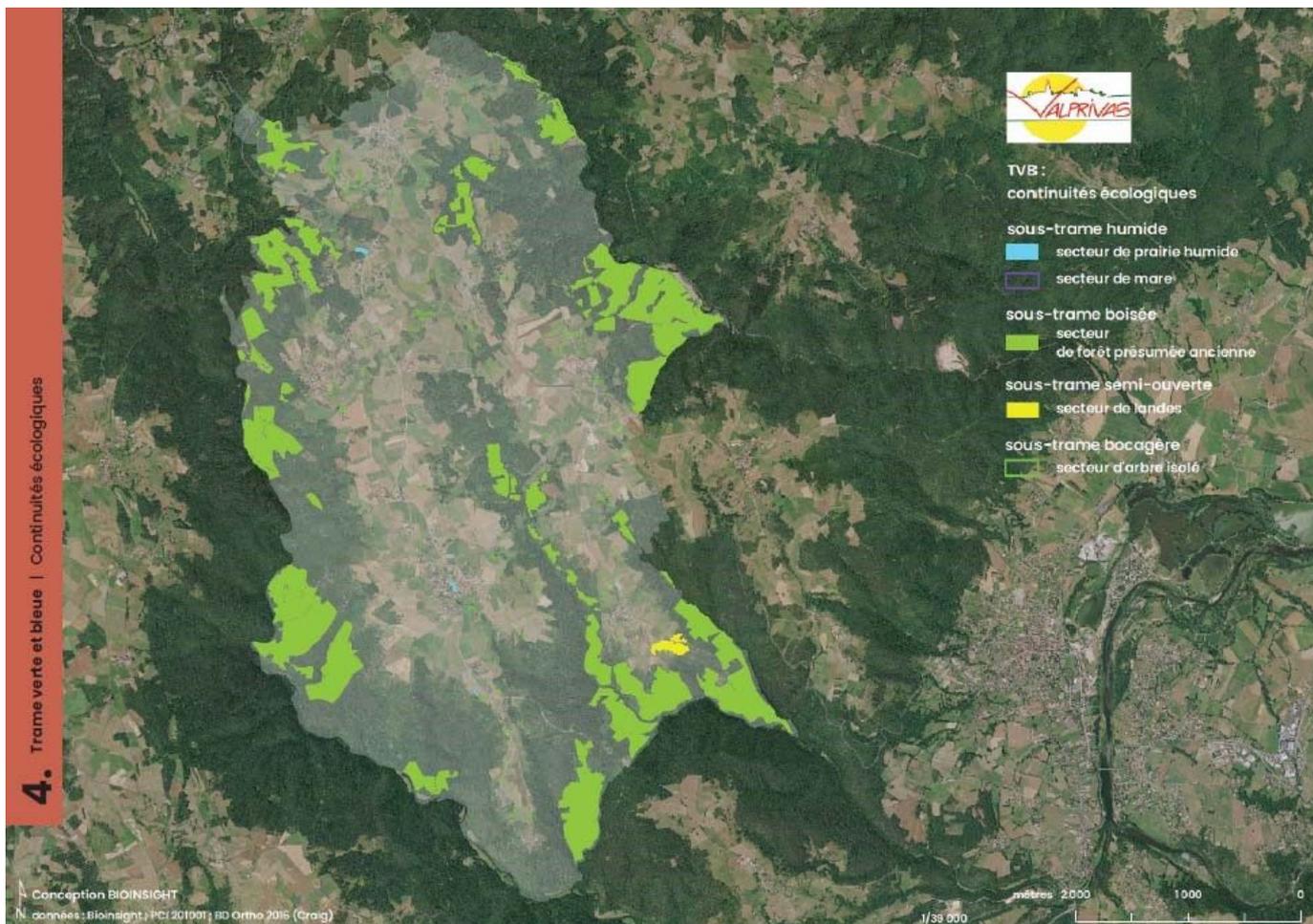
Il est rappelé la trame verte et bleue inscrite dans les orientations du SCOT de la Jeune Loire et ses rivières et le site Natura 2000 « Gorges de la Loire ».

c. Trame Verte et Bleue de Valprivas

Certains secteurs constructibles de la carte communale actuelle interceptent des sous-trames à préserver. Ces cartes constitueront une base de réflexion pour l'évolution du zonage. Ces éléments de la trame verte et bleue vont pouvoir être préservés au sein du PLU par divers outils. Il s'agit notamment d'identifier l'ensemble des éléments des sous-trames avec définition de prescriptions permettant d'assurer leur préservation (zones humides, mares, landes, forêts anciennes, arbres isolés...).

Il sera également possible de préserver des espaces verts présents sur le territoire, comme les espaces verts des lotissements, les communaux ou biens de sections dans les hameaux, en interdisant leur construction.

L'objectif reste de préserver le cadre de vie de Valprivas, son identité, son intérêt paysager et de limiter l'artificialisation des surfaces agricoles / naturelles pour limiter sa fragmentation et son homogénéisation.



7. Air – Energie

- **Qualité de l'air** : en 2020, aucun polluant ne dépasse les valeurs limites à Valprivas,
- **Emissions de gaz à effet de serre** : 4,14 kteqCO₂ émis en 2018,
- **Absorption du carbone** : 3,5 fois plus importante que les émissions : 14,83 kteqCO₂ absorbés en 2018 grâce aux forêts et prairies,
- **Stockage du carbone** : 581 kteqCO₂ stockés en 2018,
- **Consommation d'énergie** : 8,63 GWh consommés en 2018 (-6,6% par rapport à 2010 liée à une augmentation pour les transports et une diminution pour l'agriculture et le résidentiel),
- **Production d'énergie renouvelable** : 2,46 GWh produits en 2019 (+17% par rapport à 2011, 76% d'installation bois) mais qui représentent seulement ¼ de la consommation sur la commune.
Des réflexions sont en cours au niveau d'un réseau de chaleur, d'un champ photovoltaïque...

8. Risques et nuisances

- **Risques** : sismique (*faible*), radon (*fort*), retrait/gonflement d'argiles (*le long de l'Andrable et faible au centre du territoire*), feux de forêt, tempête et fortes pluies,
- **Site pollué** : aucun sur la commune. On note la présence de quelques anciens sites industriels réaménagés.

9. Patrimoine et architecture

- **Monument Historique** : Château de Valprivas inscrit et chapelle classée,
- **Patrimoine** : maison de béate à Lavaltaillet, four à pain, puits, bachats, lavoirs, bascule, murets en pierres sèches,
- **Architecture** : une qualité architecturale dans le bourg et les hameaux, des fermes caractéristiques.

A la différence de la carte communale, le PLU comporte un règlement qui permettra de définir des **prescriptions pour maintenir une architecture de qualité sur la commune.**

N'hésitez pas à venir consulter les documents et réagir sur le registre de concertation !



Associations

Réunion Val'Anim du 23/12/21

L'association Val'Anim s'est réunie avec des représentants de la municipalité le jeudi 23 décembre 2021. Plusieurs sujets ont été abordés :

Achat remorque frigo : Une remorque frigorifique a été achetée par Val'Anim. Elle pourra être louée 50€ le week-end aux particuliers (résidant sur la commune) et sera gratuite pour les associations de la commune. Une caution de 1000€ sera demandée lors de la réservation. Chaque utilisateur devra mettre sa plaque d'immatriculation pour l'utilisation.

Le planning de réservation (ainsi que la vérification lors du rendu) est géré par Philippe CHAMBOUVET au **06.44.29.35.42** (voir infos pratiques à la fin du bulletin).

Feux de la St Jean et vogue : la réservation des chapiteaux, des tables, bancs et barrières a été discutée. Les animations du 15 août ont également été évoquées.

Le feu d'artifice est maintenu le **14/08/22**.



Evènements à venir :

Avril	9	Matin, débroussaillage avec les chasseurs, ouvert à tous
	10	Elections présidentielles
	17	Ballade VTT et marche avec l'AS VTT à la maison de la Presle
	24	Elections présidentielles
Mai	8	Commémoration armistice en présence des écoliers de Valprivas
	15	AG Champimystique à la maison des écoliers
	28	AG Foot à la maison des écoliers
		Matin, débroussaillage avec les chasseurs, ouvert à tous

Association Sportive de Valprivas

La vente de saucisse de viande et de choux, proposée par l'**A.S.V.** à la place du traditionnel concours de coinche, a rencontré un grand succès : **400 kg** vendus !

L'association remercie vivement tous les habitants ayant participé à cette opération.



Dernière minute :

Deux actions en soutien à l'Ukraine sont à signaler, merci à tous pour vos participations :

- Un chèque de 500€ remis au secours populaire du Puy en Velay par Val'Anim.
- Une collecte de vêtements, couvertures, produit d'hygiène, etc a été organisée auprès de la population.



Infos Communauté de Communes

Création du Guichet Unique

Quel mode d'accueil pour mon enfant ?

C'est la question que se posent tous les parents : comment trouver le mode d'accueil le mieux adapté à son enfant, à ses horaires, à sa situation, à son budget ?

Depuis le 1er janvier 2022, la Communauté de Communes a créé le Guichet Unique Petite Enfance pour trouver une réponse adaptée à chaque famille.

Dispositif gratuit à l'usage des habitants de la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron, le guichet unique est le point de centralisation des demandes de garde sur le territoire intercommunal.



Pour qui ? Pourquoi ?

Le Guichet Unique a été créé pour permettre aux parents de bénéficier, gratuitement et en un même lieu, de toutes les informations dont ils peuvent avoir besoin pour choisir sereinement le mode d'accueil qui leur convient le mieux.

Un lieu unique pour vous renseigner

Vous serez accueillis par un(e) professionnel(le) de la Petite Enfance qui vous informera sur les caractéristiques des différents modes d'accueil existants sur le territoire.

Un lieu unique pour vous accompagner

- Pour toute demande d'inscription de votre enfant dans l'une des structures d'accueil collectif de la Communauté de Communes ,
- Pour un accompagnement dans la recherche et l'embauche d'une assistante maternelle,
- Pour le suivi de votre demande.

Comment faire ?

1. > Je crée mon profil sur le portail famille accessible depuis le site www.marchesduvelayrochebaron.fr
2. > Je suis rappelé(e) par le Guichet Unique pour fixer un rendez-vous physique
3. > Lors du rendez-vous, je définis avec les professionnel(les) du Guichet Unique mon besoin. Je suis informé(e) sur les différentes possibilités d'accueil proposées sur le territoire

JE SOUHAITE UN ACCUEIL COLLECTIF	JE SOUHAITE UN ACCUEIL INDIVIDUEL
<p>Mon dossier est inscrit en commission d'admission par le Guichet Unique</p> <p>Un mois avant la commission je suis invité(e) à actualiser ma demande</p> <p>La commission statue selon la grille de critères d'admission*</p> <p>-en cas de réponse négative je suis accompagné(e) par le Guichet Unique pour rechercher une nouvelle solution</p> <p>-en cas de réponse positive je suis contacté(e) directement par la structure pour formaliser l'inscription</p>	<p>Le Guichet Unique m'accompagne dans ma recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile et dans mes démarches en tant que futur employeur</p>

*Voir règlement

Quelques chiffres

Sur le territoire des Marches du Velay Rochebaron : Plus de 1 000 places d'accueil

- 634 chez des assistantes maternelles
- 369 en établissements collectifs



Communauté de communes
Marches du Velay Rochebaron

L'école de Valprivas

Il nous paraît intéressant que chaque bulletin municipal contienne une page spécifique à l'école du village.

Cette rubrique permet de se remémorer des événements passés, de présenter les instances liées au fonctionnement de l'école et de mettre en avant les réalisations de nos écoliers.

L'école au fil des bulletins municipaux



LE CD DU COEUR

Sous l'impulsion de leur maître Vincent Gineys et avec la précieuse collaboration Jean-Paul Delon, le conseiller pédagogique en musique du département, les élèves de Valprivas ont décidé d'enregistrer un disque au profit des Pièces Jaunes.

Si Vincent Gineys a composé la musique, ce sont les élèves de la classe des grands qui ont écrit les paroles des deux chansons qui figureront sur le CD.

La première chanson, intitulée STOP ! a été enregistrée le 15 novembre, avec la complicité de M. Delon qui a apporté le matériel nécessaire à cette prouesse technique. Les voix des enfants ont été recueillies à cette occasion ainsi que la guitare interprétée par Vincent Gineys, pour rejoindre l'instrumentation définitive.

La création de ce CD deux titres a pour but de récolter de l'argent qui sera intégralement reversé à l'opération Pièces Jaunes qui aura lieu du 6 au 31 janvier. Le CD sera donc mis en vente pendant cette période. Nul doute que cette œuvre collective connaîtra un joli succès.

École et commune

La décentralisation consiste à donner aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, afin de rapprocher le processus de décision des citoyens et de favoriser l'émergence d'une démocratie de proximité.

Les grands moments de la décentralisation : les lois Defferre en 1982-1983, la réforme constitutionnelle de 2003, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, la loi n° 2010- 1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales.

Domaines de compétence Ecole	
Enseignement : définition des programmes	État
Diplômes : définition et délivrance	État
Investissement (construction, reconstruction) et fonctionnement matériel	Commune
Fonctionnement pédagogique : acquisition de matériel pédagogique	Commune
Gestion des personnels enseignants : recrutement, formation, rémunération, etc.	État
Gestion des personnels administratifs, techniques, de santé : recrutement, formation, rémunération, etc.	État
Gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service : recrutement, formation, rémunération, etc.	Commune

Ainsi, **la commune a la charge des écoles publiques** établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

Elle peut organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de l'école. **La commune gère les personnels non enseignants**, en particulier les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, **l'organisation de la restauration relève de la commune**. Les modes d'organisation varient selon la taille des communes. Les communes peuvent assurer elles-mêmes le service ou le déléguer à des sociétés de restauration privée. Le service est généralement assuré par le personnel communal.

La participation financière des familles est fixée par la commune (délibération).

L'organisation de la restauration et du transport scolaire sera détaillée dans les prochains bulletins, ainsi que le fonctionnement des activités périscolaires.

Visite du collège

Le mardi 11 janvier, nous (les CM1 et les CM2) sommes allés visiter le collège du Monteil à Monistrol.

Nous avons participé à un cours de français avec Mme Sauvinet : nous avons composé des haïkus (poèmes d'origine japonaise en 3 vers), puis nous les avons illustrés.

Dans la cour de récréation, nous avons retrouvé nos anciens camarades d'école : Mathieu, Firmin, Julie et Marie. Nous étions trop contents de les revoir !

Puis nous avons mangé au self : il y avait le choix entre plusieurs entrées et plusieurs desserts, c'était trop bien ! Au menu, c'était sauté de porc et chou-fleur: nous avons adoré.

Ensuite, nous avons visité le CDI, où nous avons fait de l'origami et une sieste contée (nous écoutons une histoire, installés confortablement dans la pénombre).

Nous avons terminé la journée par une rencontre avec les CPE du collège.



Spectacle d'acrospport

Le jeudi 10 février, la classe de CE-CM a organisé un spectacle d'acrospport pour les élèves de maternelle-CP.

Toute l'école a donc pu admirer leurs figures gymniques, enchainées sur un fond musical entraînant.

Merci maîtresse Caroline pour cette belle préparation !



L'HISTOIRE D'UNE VIE

Un soleil azuré se couche sur l'île Queen Charlotte le long de la côte pacifique. Le rendez-vous du ciel et de la terre, depuis des milliers d'années des peuples vivent ici avec leurs coutumes, leurs lois, leurs croyances, leurs rêves. Une relation naturelle avec les éléments. Une harmonie parfaite, une symbiose. La réunion des êtres humains et de leur mère la terre. Une osmose que l'homme blanc a brisé en posant le pied sur ce continent. Mon histoire commence avant l'ethnocide qui s'est propagé comme une traînée de poudre et qui continue sa marche inexorablement. Un rouage trop parfait, pour combien de temps ? Mon aventure apparaîtra pour certains au monde du rêve, c'est une question de convention. Pourquoi le vent, la pluie, le soleil n'auraient pas commis un pacte avec les êtres vivants ?

Il s'appelle Tika, son âge tient dans une seule main, il appartient à la tribu des Haïdas. Il parle aux animaux, aux oiseaux son père le lui a appris tenant cela d'une tradition orale, une croyance au plus profond des âges. Ce soir il a une rencontre avec l'inconnu, mais ne le sait pas encore, face à la mer il regarde s'embraser l'horizon, les nuages envoient une multitude de messages, la brise du large lui procure la fraîcheur du soir finissant, lui donne des nouvelles des orques, des mouettes, des éléphants de mer, des amis lointains. Que le monde est vaste pensa-t-il ! Une mouette se pose près de lui.

- Bonjour, dit l'oiseau je te connais mon jeune ami, je suis passé ce matin au-dessus de toi, quand le ciel a pleuré à chaudes larmes. Tu t'abritais avec ta mère, elle te contait l'histoire du grand arbre de la forêt. Tu étais suspendu à ses lèvres, impatient de savoir la fin, maintenant n'as-tu pas envie de le rencontrer ?

- Je suis si petit ! Je vais me perdre ?

- Non la lune sera ton guide, suis-la, elle te donnera la lumière. Il te suffira de ne pas t'en écarter, les pièges seront une expérience pour la vie, une leçon qui te profite à toi et aux tiens.

- Merci, je vais prendre le chemin qui commence à l'orée du bois, baignant dans la clarté de l'astre lunaire.

- Profite de chaque seconde, que ton regard se pose sur les fleurs, les arbres, les étoiles, vois la vie autour de toi, développe tes sens aux maximums, qu'ils deviennent innés, reste dans le cercle sacré, te souvenir de tes premiers contacts, une découverte. Le cours d'une vie c'est si peu dans la mouvance du temps. Arrivé devant la forêt, il se retourna une dernière fois peut-être qu'à son retour l'herbe de la prairie sera plus haute, une nouvelle saison sera installée. Les séquoias géants se dressent telle une muraille, gardiens imperturbables d'un sanctuaire qui garde

jalousement ses secrets. Leurs troncs d'une circonférence inouïe pourraient loger la tribu entière. Passés les premiers arbres, la pénombre s'installe. Le soleil ne filtre plus ses rayons dans la journée. Une fraîcheur relative. Des voûtes de cathédrale abritent en son sein : la vie. Ses yeux ont du mal à percer les ténèbres, mais au bout de quelques minutes ils retrouvent l'acuité d'un félin. Son écoute s'amplifie, elle filtre les bruits, les distille. Ses pieds s'écartent aux aspérités du terrain. Soudain une clairière apparaît, planté en son centre l'arbre du savoir.

- Qu'il est grand, majestueux comme dans mon rêve, je dois rester là ? Attendre quoi ? Suis-je éveillé ?

- Viens te blottir, grimpe mon ami, rejoins-moi.

- Qui parle ?

- Mais moi, le grand arbre de la forêt. J'attendais. Je savais qu'un jour, tu viendrais à moi. L'enfant commença à grimper sur des prises rapides, précises. Il parvint au sommet sous l'oeil protecteur du géant.

- Regarde l'univers à tes pieds, je te le donne, il t'appartient, protèges-le, soignes-le, que ta voix par les chants sacrés flatte ta main. Cultive ce jardin, ne reste pas insensible à la beauté du monde. Aime mon ami, aime.

- Tika, Tika réveille toi, le clan te cherche depuis des heures. As-tu passé la nuit ici ? Le grand esprit de la forêt a veillé sur toi ? Sous quelle forme est-il apparu ?

- Mais, je n'ai pas dormi, Père, je viens de la clairière, de l'arbre du savoir. Le grand esprit m'a parlé et regarde ce qu'il m'a donné, j'ai les poches pleines de graines de la plus petite à la plus grosse. Ils nous faut les planter au plus vite avant que la terre ne se recouvre de son tapis blanc.

- Tika, racontes-moi le grand esprit ! Je veux tout savoir.

- Père faut-il commencer par "il était une fois" ?

Fin



Nous remercions chaleureusement M. Bernard DUPRE pour cette contribution aux échos de Valprivas.

Si vous souhaitez participer à la rubrique « espace culture », veuillez contacter la mairie à l'attention de la « commission communications »

Recettes d'antan (et d'aujourd'hui !)

Bugnes

Ingrédients :

- 1000 g de farine
- 5 oeufs
- jusqu'à 60 g d'eau
- 30 g de levure
- 20 g de sel
- 110 g de sucre
- 200 g de beurre
- un peu de vanille



Tout mélanger sauf le beurre pendant 10 minutes.
Ajouter le beurre, **avec un robot** faire tourner pendant **10 minutes** puis **5 min** en 2ème vitesse. **Sans robot** bien malaxer pendant 20 minutes environ.
Faire reposer la pâte 2 heures à température ambiante.
Découper, façonner et faire frire.
Saupoudrer de sucre glace.
Puis déguster !!!

De la théorie à la pratique...

Cette année encore, **Val'Jeunesse** nous a régalés avec ses bugnes confectionnées "made in Bernaud". Cette opération a rencontré une fois de plus un "Franck" succès : plus de 30 kg vendus !

Merci à **Val'Jeunesse** et à tous les gourmands qui ont participé !



Informations pratiques

AU BON PANIER :

Horaires d'ouverture de l'épicerie :

Lundi : fermé

Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :

8h30 - 12h30 / 16h00 - 19h30

Mercredi : 8h30 - 12h30, fermé l'après-midi

Dimanche : 8h00 - 12h30



MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

Ouverture du lundi au vendredi et le 1er et 3ème samedi du mois : de 9h - 12h00

Levée du courrier du lundi au vendredi à 11h30, le samedi à 8h.

Tél : **04.71.66.72.64**

Email : mairie@valprivas.com

OFFICE DE TOURISME : www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

BIBLIOTHEQUE : Samedi 10h -11h

CLUB DES TILLEULS : Mardi 14h - 17h30

THEATRE : Mardi 20h30 - 22h30 sauf vacances scolaires.

Renseignements auprès de Jeanine BERNAUD ou Danielle BSERENI.

SOIREES TAROT : Lundi 20h30 -23h

Renseignements auprès de Jean-Michel CHAMBOUVET au **06.81.42.91.47**

BOULES : Mercredi et samedi à partir de 15h même jours fériés.

VELO : Dimanche, Vélo de route, aux beaux jours à 8h et VTT en hiver à 9h, départ devant « Le Courpatta ».

VAL'TONIC : (sauf vacances scolaires) **Zumba enfants** : Lundi 16h30 – 17h30 **Gym** : Mardi 19h – 20h, **Sophrologie** : Jeudi 19h – 20h (suivant calendrier annuel de 14 séances), **Marche Active** : Samedi 9h -10h, **Aéroboboxe** : Samedi 10h30 – 11h30

VAL'ANIM : La location de la remorque frigo doit être effectuée auprès de Philippe CHAMBOUVET **06.44.29.35.42.**

Tarifs : **10€** pour les agriculteurs pour la journée, **50€ le week-end** pour les habitants de Valprivas, **gratuit** pour les associations communales.

Une caution de 1000€ sera demandée à chaque utilisateur qui devra ajouter sa plaque d'immatriculation personnelle sur la remorque.

Pour toutes idées, suggestions, remarques, participations n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : service.communication@valprivas.fr

Nos annonceurs

SARL Menuiserie Chomarot

Fabrication sur mesure

**Portes, fenêtres, escaliers,
dressings, cuisines, terrasses ...**

Bataillet - 43210 Valprivas
Tél. 04 71 66 22 26 - Port. 06 17 73 15 56
Mail : alexandre.chomarot@yahoo.fr
Siret 53240032700012

**CHAIZE
TP**

06 87 05 31 23

- TERRASSEMENT
- RÉSEAUX
- DRAINAGES
- AMÉNAGEMENTS
- ASSAINISSEMENTS

DAVID CHAIZE -
LE BOUCHET - 43210 VALPRIVAS

**JPDM
LITERIE**

CONSEIL. QUALITE. PRIX

ZA LES MOLETONS 43120 MONISTROL SUR LOIRE
04.71.61.86.54
jpdmliterie@orange.fr

La Maison du Linge

ZA Les Moletons
43120 Monistrol sur Loire

*Linge de lit, couettes, oreillers, linge
de toilette, peignoirs, cadeaux
naissance, broderies...*

04.71.61.86.54
valerie-de-marco@orange.fr

Yvon FRAISSE ETAF

06-84-50-85-87

**TRAVAUX PUBLICS
SARL CARRIERES
SAGNARD
Raymond et Fils**

Valprivas
Espaces Verts

Entretien & créations de vos extérieurs

387 rue du Château
43210 VALPRIVAS

04 71 66 77 53
06 61 06 78 86

Alain Fournel

**Viande bovine
de qualité depuis 1990**

Élevage Alain Fournel

Vente directe aux particuliers
Le Bouchet
43210 Valprivas
06 08 86 54 55
elevation.alain.fournel@outlook.fr

Si vous souhaitez rejoindre notre page, merci de contacter la mairie au **04.71.66.72.64** ou mairie@valprivas.com et de nous faire parvenir votre carte de visite.

MCC René CHOUVELON
MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

169 route de la Madone
42380 Saint Hilaire Cusson La Valmitte

Tél : 04.77.50.23.55
Mail : mcc.chouvelon@wanadoo.fr

RCS St Etienne : 309 460 807 / Siret : 309 460 807 00015